

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, Maire, a pris les décisions suivantes :

BUDGET COMMUNE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Dressé par le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sous la présidence de Mme Marie-Christine MURON, le Conseil Municipal a examiné puis approuvé à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget de la Commune, dressé par M. Jean-Claude RAYMOND, Maire, qui s'élève comme suit :

Section de Fonctionnement

* Dépenses de l'exercice	1 242 603.89 €
* Recettes de l'exercice (excédent antérieur reporté inclus)	1 714 980.59 €
soit un excédent cumulé de fonctionnement de 472 376.70 €	

Section d'Investissement

* Dépenses de l'exercice (résultat antérieur reporté inclus).....	1 254 921.49 €
Dépenses Restes à réaliser	295 406.00 €
* Recettes de l'exercice (Résultat antérieur reporté inclus)	845 539.68 €
Recettes Restes à réaliser	394 951.00 €
soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de - 312 836.81 €.	

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021

Dressé par le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sous la présidence de Mme Marie-Christine MURON, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Jean-Claude RAYMOND, Maire, de l'exercice 2021 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	103 014.23 €
* Recettes (résultat antérieur reporté inclus)	283 244.93 €
soit un excédent cumulé d'exploitation de 180 230.70 €	

Section d'Investissement

* Dépenses (résultat antérieur reporté inclus)	134 924.36 €
Restes à réaliser en dépenses	34 389.00 €
* Recettes	84 078.38 €
Restes à réaliser en recettes	0.00 €
soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de - 85 234.98 €	

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021

Dressé par le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sous la présidence de Mme Marie-Christine MURON, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Jean-Claude RAYMOND, Maire, de l'exercice 2021 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	742.00 €	
* Recettes (report antérieur reporté inclus)	742.00 €	
soit un solde d'exploitation		0.00 €

Section d'investissement

* Dépenses	1 680.00 €
Restes à réaliser en dépenses	0.00 €
* Recettes.....	3 180.00 €
Restes à réaliser en recettes	0.00 €

soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de + 1 500.00 €

Une note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2021, consultable sur ¹ le site de la Commune, est annexée au budget communal.

BUDGET COMMUNE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2022 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement	1 518 535.89 €
- Section d'Investissement	1 944 114.81 €

TAUX D'IMPOSITION : Décide sur proposition de la commission des finances d'augmenter les taux d'imposition 2022 de 2%.

Les taux des impôts locaux votés pour 2022 :

- Taxe Foncière Bâti	24.69 %
- Taxe Foncière Non Bâti	30.61 %

PRINCIPAUX PROJETS PREVISIONNELS :

- Elaboration PLU et AVAP : 8 000.00 €
- Travaux toiture ateliers Pralong : 40 000 €
- Fin des travaux Maison à colombages : 150 000 €
- Travaux Maison des Associations : 276 100 €
- Aménagement d'une piscine : 93 026 €
- Réfection tour médiévale : 110 000 €
- Travaux voirie 2021 : 120 000 €
- Travaux voirie 2022 : 115 000 €
- Travaux toiture Place du 8 mai 45 : 38 400 €
- Travaux salle de judo : 11 500 €
- Travaux Petite Ville de Demain : 50 000 €
- Travaux aménagement Hôtel de Ville : 100 000 €
- Travaux de renouvellement éclairage public "boules" 4ème et dernière tranche : 16 117 €
- Fin des travaux dissimulation Croix des Rameaux et RD8 : 62 000 €...

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 20212 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	243 517.72 €
Section d'investissement	290 571.98 €

Les principaux projets de l'année 2022 sont :

- Travaux réseau assainissement Chemin du Pressoir : 47 997 €
- Installation d'une sonde de surverse à la Station d'épuration : 11 000 €.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2022 et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	5 000.00 €
Section investissement	28 500.00 €

Ce budget est mis en place en vue d'assurer le contrôle des assainissements autonomes pour les constructions nouvelles et les ventes de maison non raccordée au réseau collectif en section d'exploitation.

En section d'investissement la Commune sera mandataire auprès de l'Agence de l'Eau pour percevoir les subventions qui seront ensuite reversées aux destinataires

Une note de présentation brève et synthétique du Budget primitif 2022, consultable sur le site de la Commune, est annexée aux budgets.

RÉALISATION D'UN EMPRUNT D'UN MONTANT DE 250 000 EUROS

Décide de réaliser un emprunt de la somme de 250 000 euros destiné à financer les investissements 2022 (travaux Maison des Associations et travaux d'éclairage public) et autorise₂ Monsieur le Maire à signer le contrat relatif à cet emprunt.